



Règlement intérieur ENJOY ENGLISH 2021-2022

Préambule

Ce règlement intérieur est établi pour accueillir au mieux votre enfant, lui offrir des loisirs de qualité en Anglais avec ses camarades, ainsi que pour assurer un bon fonctionnement de la structure.

Le Centre de loisirs et le Jardin d'enfants Enjoy English sont des entités éducatives déclarées auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Enjoy English est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil, d'enseignement de l'Anglais et de socialisation pour les enfants âgés de 3 à 17 ans en dehors du temps scolaire.

Le projet éducatif d'Enjoy English est disponible sur simple demande.

La direction d'Enjoy English est rédacteur du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, ce document est disponible sur simple demande.

Les équipes de formation et la direction sont porteurs des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.

Le programme d'activités de la semaine vous est communiqué par email la semaine suivante.

Toutes nos activités peuvent bien évidemment varier en fonction :

- Du choix des enfants
- Du nombre réel des enfants
- Des conditions climatiques
- Des opportunités d'animation et d'enseignement.

Article 1 - L'Encadrement

Le moyen humain est le premier des moyens, c'est celui sur lequel le plus d'efforts sont fait.

L'équipe d'animation est constituée de formateurs, dont le nombre est ajusté en fonctions des périodes et des effectifs présents.

Le jardin d'enfants est encadré par la directrice puéricultrice assistée d'une infirmière.

Soit entre 8 et 10 enfants pour un adulte pour le jardin d'enfants (- de 6 ans) et 8 et 12 enfants pour un adulte pour les plus de 6 ans, avec un renforcement d'encadrement pour les activités telles que, par exemple : baignade...

Une stabilisation des équipes est recherchée, afin de garantir une référence auprès des familles et des enfants.

Enjoy English est aussi un terrain de formation, ainsi des stagiaires des écoles et organismes de formation seront impliqués dans l'équipe d'animation.

Les membres de l'équipe de formation sont signataires d'une charte de l'animation: « Guidelines for teachers » propre à notre structure, ce document est disponible sur simple demande.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34 Organisateur Jeunesse et Sports : 034ORG0441

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr www.enjoy-english.fr

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents qui doivent trouver eux aussi leur place chez Enjoy English.

Ils doivent pouvoir être informé du fonctionnement du centre, des activités, des projets en cours ou à venir mais aussi de comment leur enfant vit sa journée chez Enjoy English.

C'est pourquoi nous envoyons toutes les semaines aux parents un email résumant le programme et les activités de la semaine passée.

Les parents pourront aussi être associés aux activités du centre, notamment les moments forts et les événementiels.

Ainsi, l'équipe de formation et l'équipe de direction seront disponibles en début et en fin de journée ou sur rendez-vous afin de répondre aux sollicitations des familles sur ces sujets.

Article 2 - Périodes d'ouverture et Horaires

Enjoy English (centre de loisirs et jardin d'enfants) est ouvert en périscolaire Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00, les mercredis de 8h30 à 18h00, les samedis de 9h45 à 12h15 et les vacances scolaires (8h30 à 18h00) sauf jours fériés.

Le Mercredi et vacances scolaires, sauf accord préalable et particulier, les enfants peuvent arriver jusqu'à maximum 9h30 et repartir dès la fin des activités à 17h30, ceci afin de permettre à l'enfant de vivre une pleine journée d'animation et garantir un rythme de journée adapté aux besoins des familles.

- Journée 8h30 / 18h00 (amplitude d'ouverture) activités de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
- Demi-journée matin: activités de 9h30 à 12h00 (accueil à partir de 8h30 départ des enfants au plus tard à 12h30)
- Demi-journée après midi: activités de 14h30 à 17h30 (accueil à partir de 14h00 et départ au plus tard à 18h00)
- Demi-journée matin + lunch: activités de 9h30 à 12h00 (accueil à partir de 8h30) , départ à 13h30.
- Demi-journée lunch + après midi: arrivé à 12h00 activités de 14h30 à 17h30, départ au plus tard à 18h00

Lors des périodes de vacances scolaires débutant le vendredi soir, il n'y a pas d'activité le samedi suivant ni les autres samedis durant toute la période des vacances scolaires.

Article 3 - Modalités d'accès au périmètre d'Enjoy English

Enjoy English et ses surfaces dédiées ne sont pas un lieu de passage, ni une place publique, que ce soit en périodes d'activités ou hors périodes, l'accès au périmètre est strictement interdit à toute personne, sauf autorisation expresse de la direction, intervenants, livraison, besoins exceptionnels d'une famille. Enjoy English est un espace partagé, merci de respecter les voisins et ne pas vous garer devant les portails d'accès.

L'accès et l'utilisation des installations d'Enjoy English (trampoline, piscine, terrain de foot, enclos des animaux ...) sont strictement interdits en dehors des horaires d'activité et de la présence d'un membre de l'équipe.

Le portail est pourvu d'un système audio / vidéo et d'ouverture à distance, il est clos le matin à 9h45 et ouvre le soir à partir de 17h30. En périscolaire il est fermé dès l'arrivée de tous les enfants inscrits et ouvre à 19h00. Enjoy English est un espace non-fumeur y compris à l'extérieur, il est demandé aux familles de bien respecter cette consigne.

Article 4 - Les conditions d'admission chez Enjoy English

Enjoy English accueille uniquement les enfants à partir de 3 ans révolus au premier jour de fréquentation. En cas de maladie contagieuse, les délais d'éviction sont à respecter conformément à la législation en vigueur. Les parents doivent fournir un certificat de non contagion au retour de l'enfant.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34 Organisateur Jeunesse et Sports : 034ORG0441

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr www.enjoy-english.fr

Article 5 - Le dossier administratif / L'inscription

L'inscription administrative, est faite en début d'année scolaire, pour la saison suivante.
L'inscription peut aussi intervenir en cours d'année en fonction des disponibilités.

L'inscription est prise en compte uniquement quand le dossier administratif annuel de l'enfant est complet et que le règlement a été versé.

La gestion des inscriptions administratives, des réservations de périodes et la facturation se font uniquement chez Enjoy English.

Les familles doivent fournir les pièces suivantes:

- La fiche d'inscription dûment complétée, ne pas oublier d'indiquer tout autre document utile à la bonne prise en charge de l'enfant.
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile, N° de contrat et compagnie
- La fiche d'intérêt complétée par l'enfant.
- Un certificat médical d'admission et vaccinations à jour (uniquement pour le jardin d'enfants).

Article 6 - Assurance

Une assurance couvre les enfants confiés, l'ensemble des activités d'Enjoy English, ses bâtiments et surfaces extérieures, son personnel d'encadrement.

Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance responsabilité civile et extrascolaire familiale.

Article 7 - Modalités de réservations des périodes de stages durant les vacances scolaires

Pour des raisons d'organisation du personnel d'encadrement, du strict respect de la législation, de la commande préalable des repas et la programmation des activités, les familles doivent obligatoirement réserver les dates de présence de leur l'enfant selon les modalités suivantes :

Remplir précisément et transmettre uniquement à Enjoy English dans les délais impartis la fiche d'inscription.

Afin d'être validée, toute réservation doit être accompagnée d'un acompte de 30% du ou des stages (sauf pour les clients en compte chez Enjoy English où l'acompte se fera par prélèvement automatique) celui ci pourra être fractionné en plusieurs fois sans frais en fonction du nombre de stage réservés. **Le solde devra nous être remis avant le début du stage.**

L'acompte est non remboursable mais en cas d'absence justifiée (médicale) nous pourrons émettre un avoir utilisable sur un autre stage.

Afin de répondre à des situations urgentes, un enfant pourra être accueilli chez Enjoy English sous réserve de place disponible et du respect des taux d'encadrement légaux, toute situation sera sincèrement étudiée.

Article 8 - La facturation et les modes de règlement

L'inscription se fait à l'année et les familles s'engagent à payer les sommes dues lors de l'inscription et de la facturation.

Pour ceux qui le désirent, des attestations de paiement, de présence pour comité d'entreprise, attestations fiscales (uniquement pour les enfants de moins de 6 ans) seront établies sur simple demande.

Le règlement intervient en début de mois (maximum au 5 du mois) pour le mois à venir.

Le mode de règlement privilégié est le prélèvement bancaire: 12 prélèvements identiques de Septembre à Aout pour une inscription complète ou moins si l'inscription intervient en cours d'année.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34 Organisateur Jeunesse et Sports : 034ORG0441

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr www.enjoy-english.fr

Tout mois débuté est du. Si une famille fait une demande de désinscription justifiée en cours d'année et que celle-ci est acceptée par la direction le calcul du reliquat sera fait en prenant en compte le nombre de séances passées (calcul à la séance et non au mois).

Nous acceptons également le règlement par virement bancaire, par chèques (impératif de nous remettre à l'inscription tous les chèques qui seront encaissés tous les mois en début de mois), espèces, CESU papier préfinancés (Jardin d'Enfants et Centre de loisirs) et Chèques Vacances (uniquement Centre de loisirs pour les plus de 6 ans)

Tout mois débuté est du. Si une famille fait une demande de désinscription justifiée en cours d'année et si celle-ci est acceptée par la direction le calcul du reliquat sera fait en prenant en compte le nombre de séances passées (calcul à la séance et non au mois).

En cas de fermeture pour cause de force majeure : intempérie, canicule, crise sanitaire type Covid 19 ... les sommes de l'inscription seraient dues pendant cette période de fermeture et un système de rattrapage serait proposé. Aucun remboursement ne sera réalisé.

Le « Folder » : porte vue remis à votre enfant vous permettra de suivre le programme des activités et de pouvoir l'évoquer avec lui et nous. Enjoy English fournit un folder par enfant par année scolaire. Un deuxième folder peut être fourni au tarif de 5€ TTC.

Article 9 - La santé et la sécurité de l'enfant

La sécurité est affaire d'écoute et de discernement, ainsi il y a les attentes exprimées et les attentes supposées des enfants, ce sont ces dernières qui feront encore plus l'objet d'une attention de chaque instant. Notre priorité est d'assurer en premier lieu les 3 S : la sécurité physique, la sécurité affective et la sécurité émotionnelle des enfants.

L'enfant ne sera sous la responsabilité de l'équipe d'Enjoy English qu'à partir du moment où l'accompagnateur de l'enfant l'aura « physiquement » confié à un membre de l'équipe.

L'enfant sera sous la responsabilité de ses parents ou accompagnateurs dès lors qu'il leur aura été confié par un membre de l'équipe.

En cas d'incident bénin (écorchures, légers chocs et coups) l'enfant est pris en charge avec les soins de la puéricultrice ou de l'infirmière, puis reprise des activités, les parents seront informés en fin de journée

En cas de maladie ou d'incident remarquable (mal de tête, mal au ventre, contusions, fièvre) cas sans appel des secours, les parents sont avertis de façon à venir chercher leur enfant. Si le médecin du centre est sur place l'enfant sera ausculté.

L'enfant est installé, allongé avec les soins et sous la surveillance de la puéricultrice ou de l'infirmière, dans l'attente de la venue dans un délai raisonnable de ses parents et/ou reprise des activités. Celles-ci pourront si nécessaire administrer le traitement adapté aux symptômes établi par les protocoles médicaux et avec l'accord des parents.

En cas d'accident

En fonction de la gravité apparente ou supposée le responsable prévient les parents qui viennent chercher leur enfant rapidement et/ou appelle le service d'urgence (le 15). Sur les conseils du 15 l'enfant peut être amené à l'hôpital le plus proche par les pompiers ou une ambulance. Dans ce cas l'enfant partira avec un membre de l'équipe.

Les médicaments

Les enfants atteints d'affection bénigne pourront être admis chez Enjoy English en fonction de leur état.

Les parents devront fournir les médicaments marqués au nom de l'enfant ainsi qu'une ordonnance. Les médicaments prescrits pourront être donnés à l'enfant sur présentation de l'ordonnance en cours de validité. Les médicaments ne peuvent être administrés que par un infirmier diplômé d'Etat donc par la puéricultrice d'Enjoy English. En cas d'absence de la directrice, l'infirmière présente assurera l'observance du traitement en fonction de la prescription médicale fourni par la famille ou du médecin de la structure d'accueil.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34 Organisateur Jeunesse et Sports : 034ORG0441

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr www.enjoy-english.fr

Article 10 - Repas / Alimentation

Les familles peuvent obtenir au préalable les menus.

Enjoy English est doté d'un terminal en liaison froide dans toutes les normes en vigueur.
Pour les régimes sans porc, sans viande, végétarien une simple information suffit.

Pour les allergies, deux solutions sont proposées :

- allergies sévères alimentaire : un PAI avec éviction ou non devra nous être fourni et validé par notre infirmière. Un repas de substitution selon les modalités du PAI sera fourni chaque jour par la famille. Dans ce cas, un tarif particulier sera appliqué.
- allergies limitées à certaines denrées : les familles s'engagent à substituer les aliments concernés.

Ceux-ci sont stockés en armoire froide et réchauffés si besoin par le personnel.

Article 11 – La vie collective

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'Enjoy English.

Les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnes chargées de l'encadrement.

Les enfants doivent respecter les matériaux et matériels, le bâtiment dans son ensemble, les arbres, les arbustes et les animaux.

Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé.

Le personnel d'encadrement est soumis aux mêmes obligations.

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective d'Enjoy English, les parents en seront avertis par l'équipe.

Si le comportement persiste, un rendez-vous formel sera proposé, une exclusion d'abord temporaire, voire définitive pourra être décidée par la direction.

Article 12 - Conseils, informations aux familles, Absences et rattrapages.

Pour favoriser son adaptation, Il est conseillé de venir visiter Enjoy English avec son enfant, nombres d'événementiels et portes ouvertes sont programmés pour ce faire, un rendez vous peut être également pris.
Les parents doivent accompagner l'enfant dans les locaux.

Pour les enfants inscrits en période scolaire, en cas d'absence justifiée (maladie, cas de force majeure, évènement familial ...) nous proposons un système de rattrapage des séances manquées:

- sur une autre formule (périscolaire, Samedi matin ...) la semaine de l'absence ou au plus tard la semaine suivante.
- pour le Mercredi en journée complète le rattrapage pourra se faire pendant les vacances scolaires sous réserve de disponibilités.

Une absence justifiée ou non ne donne en aucun cas lieu à un remboursement.

Article 13 - Autorisation à tiers, retards et procédures

Pour tout ces cas de figure, il est important de communiquer, afin de rassurer l'enfant et mettre en place ensemble une solution appropriée.

Si le représentant légal de l'enfant ne peut pas venir le chercher à la fin de la journée, si les tiers identifiés ne peuvent non plus, si une autre personne est choisie, celle-ci devra être porteur d'une autorisation ou à défaut un contact téléphonique formel avec la famille permettra à l'équipe d'animation de confier l'enfant.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34 Organisateur Jeunesse et Sports : 034ORG0441

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr www.enjoy-english.fr

Si la famille ou les personnes autorisée(s) ne sont pas venues reprendre l'enfant à la fermeture d'Enjoy English, la direction les contactera.

Enjoy English est doté de véhicules de service permettant un éventuel transport pour faire face à une situation particulière de force majeure empêchant la famille.

En tout état de cause, le maximum sera toujours fait pour sécuriser et rassurer l'enfant, le recours aux services de gendarmerie ne se fera que sous conditions ultimes et extrêmes.

Si l'enfant est autorisée par sa famille ou tuteurs légaux à venir et repartir seul, cette procédure fera l'objet d'un rencontre préalable avec l'enfant et la famille afin de bien établir le protocole et les modalités de communications particulières adaptés.

Enjoy English ferme ses portes à 19h10 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à 18h00 les mercredis et vacances scolaires et à 12h15 les samedis.

Par correction pour les formateurs nous vous demandons de respecter ces horaires.

Nous nous réservons le droit de facturer pour chaque retard un dédommagement d'un montant de 10 euros à l'attention des formateurs retenus en dehors de leurs heures de travail. Cette indemnité ne justifie aucunement tout retard qui doit rester exceptionnel.

Article 14 - Effets et objets personnel à l'enfant

Pour vivre pleinement son expérience chez Enjoy English et garantir son autonomie, Il est préférable que l'enfant ait une tenue vestimentaire sans «contraintes», vêtement de sports, amples et souples, chaussures aisées à lacer, Vêtement chaud et de pluie pratique, en saison froide, gants et bonnet, en saison chaude, casquette lunettes de soleil avec dragonne.

Aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires.

Le port des bijoux ou d'objets de valeur se fait sous la responsabilité des parents.

Enjoy English décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration d'objets appartenant aux enfants.

Ainsi, bijoux, téléphone portable et lecteur MP3 ne sont pas interdits, mais est-ce bien utile ? seules les clefs pourront faire l'objet d'une dépose dans le bureau de la direction.

Article 15 - Exécution et modifications du règlement intérieur

Le règlement intérieur est transmis aux familles à l'inscription, il est disponible d'une manière permanente sur simple demande. Toute modification du règlement intérieur relève de la direction d'Enjoy English.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34 Organisateur Jeunesse et Sports : 034ORG0441

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr www.enjoy-english.fr



Partie à remettre à la direction d'Enjoy English

Nous soussignés, Madame, Monsieur,

.....

Parents ou tuteurs légaux de(s) enfant(s) :

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

Attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur d'Enjoy English.

Son acceptation conditionne l'admission de mon ou mes enfant(s)

« La non acceptation pour toute ou partie du règlement intérieur, implique le refus d'accueil de l'enfant »

Fait à le

Signature



Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34 Organisateur Jeunesse et Sports : 034ORG0441

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr www.enjoy-english.fr